

La CAISSE PALETTE Huiles Noires Usagées

Les bidons d'au maximum 5L d'Huiles Noires Usagées sont à déposer dans la caisse palette

EXEMPLES

- Huiles de vidange moteur
- Huiles de boîte de vitesse
- Huiles d'engrenage automobile



ATTENTION, LES PRODUITS SUIVANT NE SONT PAS PRIS EN CHARGE :

- **HUILES CLAIRES ISSUES DES TURBINES, TRANSMISSIONS HYDRAULIQUES, AMORTISSEURS, TRANSFORMERS**
- **HUILES OU FLUIDES NOIRES ISSUES DE L'INDUSTRIE, DE L'AERONAUTIQUE ET DU MARITME**
- **BIDONS > 5L**
- **CONDITIONNEMENT EN FÛT**

Révision #5

Créé 13 mai 2026 14:04:45 par Service Valorisation

Mis à jour 19 mai 2026 08:20:10 par Service Valorisation